


Plan de leçon

Titre : Pas de vote pour les hommes!

Auteur : Barbara Brockmann 

Cette leçon est inspirée de l'article intitulé « Pas de vote pour les hommes! » dans [le numéro de Kayak : Navigue dans l'histoire du Canada sur les Grandes canadiennes](#) et la vidéo de *Parcelles d'histoire* « Pas de vote pour les hommes! ».

Années : 5/6, Sec I/Sec II (7/8)

Thème(s) :

- Arts, sports et culture
- Identité canadienne
- Découvrir sa communauté
- Politique nationale
- Paix et conflits
- Politiques provinciales et territoriales
- Justice sociale
- Femmes

Matières : Sciences sociales/Histoire/ /Français-Anglais/Études civiques

Aperçu de la leçon : Dans cette leçon, les élèves découvrent une étape importante vers l'admission au suffrage de tous les citoyens canadiens. Ils se penchent sur la façon dont les mouvements sociaux ont recours à l'humour pour amorcer le changement en étudiant la parodie d'assemblée au Parlement de Winnipeg, en 1914. Enfin, ils analysent les concepts de continuité et de changement dans les attitudes de la société à l'égard du rôle des hommes et des femmes.

Temps requis : 3 à 5 leçons

Concept(s) de la pensée historique :

- Établir la *pertinence historique*
- Utiliser des *sources primaires*
- Cerner la *continuité et le changement*
- Analyser les *causes et les conséquences*
- Adopter des *perspectives historiques*

Résultats pédagogiques :

L'élève sera en mesure de :

- De comprendre l'importance de cet événement dans le parcours vers l'admission au suffrage de tous les citoyens de notre société ;
- D'explorer un exemple de la façon dont les mouvements sociaux peuvent recourir à l'humour pour élargir les horizons éthiques des citoyens et amorcer des changements ;
- De réfléchir à la continuité et au changement quant à la façon dont la société envisage le rôle des hommes et des femmes.

Information de base :

La diversité des cultures autochtones en Amérique du Nord s'est reflétée dans leurs nombreux systèmes de gouvernance, avant la colonisation par les Européens. La plupart des sociétés autochtones avaient atteint un certain équilibre, les hommes et les femmes y jouaient des rôles différents, mais complémentaires.

Les femmes pouvaient y occuper des postes de pouvoir et de leadership. Par exemple, les Haudenosaunee suivent une structure matrilineaire où les femmes jouent des rôles de leaders au sein du clan.

Au cours des premières années de la colonisation britannique, certaines femmes propriétaires pouvaient voter. Mais en 1851, les femmes sont officiellement exclues du vote lors de toutes les élections législatives en Amérique du Nord britannique.

En 1853, Mary Ann Shadd Cary, une abolitionniste noire qui a publié *The Provincial Freeman*, est l'une des premières à établir un lien entre le sexe et l'égalité raciale, en tant que droit humain fondamental. Entre les années 1870 et la parodie d'assemblée de 1914, des femmes, des hommes et diverses organisations de partout au pays déploient de nombreux efforts pour étendre l'admissibilité au vote à tous les paliers de gouvernement.

D'autres organisations représentant des intérêts différents s'impliquent dans le débat, comme les Chevaliers du Travail (1886) et l'Union chrétienne des femmes pour la tempérance (1892-1897), ainsi que le Conseil international des femmes qui, lors d'une réunion à Toronto en 1909, adopte une résolution en faveur du suffrage des femmes dans tous les pays gouvernés par une démocratie représentative. Néanmoins, il leur faudra encore attendre plusieurs années avant d'atteindre leur but.

Les « parodies » d'assemblées parlementaires sont surtout employées au Canada comme forme de protestation humoristique, une façon d'encourager le public à accepter l'idée du suffrage des femmes, mais également de recueillir des fonds.

La première de ces assemblées se tient le 9 février 1893 à Winnipeg, dirigée par la Dre Amelia Yeomans et l'Union chrétienne des femmes pour la tempérance, après que leur pétition en faveur du suffrage ait été ignorée par quatre gouvernements provinciaux.

Sept autres assemblées se tiendront ensuite en Ontario, deux en Colombie-Britannique et quatre au Manitoba. La plus célèbre, pour son humour et son effet réel, a eu lieu le 28 janvier 1914 au théâtre Walker, à Winnipeg.

Cette parodie d'assemblée est organisée par la *Manitoba Political Equality League* (1912-1916), qui comprenait des membres du club de la presse des femmes canadiennes ainsi que de nombreuses suffragettes connues, telles que Nellie McClung.

Le groupe remplit le théâtre de 1 800 places pour deux séances et d'autres ailleurs dans la province, recueillant ainsi des fonds pour la cause, tout en amusant le public et en favorisant un changement des mentalités.

L'année suivante, les hommes du Manitoba élisent le chef libéral Tobias Norris dont le gouvernement édicte le suffrage des femmes le 29 janvier 1916. Même si cette victoire s'accompagne également de quelques revers, le mouvement en faveur de l'égalité aux urnes ne pourra plus être arrêté.

Activité de la leçon :

Activation : Comment les élèves se préparent-ils à l'apprentissage?

1. Réfléchir à des façons d'amorcer le changement

- Au moyen du format « réfléchir-jumeler-partager », demandez aux élèves de réfléchir à des gestes qu'ils pourraient poser pour amorcer un changement de façon pacifique. Demandez-leur d'inscrire leurs réponses dans un tableau. (BLM 1).
- Réponses possibles :
 - À la maison : Parler à un parent ou un tuteur; Proposer une action en contrepartie d'autre chose; Convaincre les membres de la famille et procéder à un vote
 - À l'école : Parler à un enseignant ou une enseignante ou au directeur ou à la directrice; Formuler une proposition avec l'aide du conseil des élèves ou des parents; Lancer une pétition; Recourir aux médias sociaux pour influencer les autres en présentant le problème et en proposant une solution

- En société : Faire participer la communauté; Lancer une pétition; Se joindre à une organisation; Écrire une lettre au rédacteur en chef ou à un organisme politique approprié; Participer à une manifestation; Refuser de participer à une activité donnée; Recourir aux médias sociaux pour exposer le problème et influencer la communauté; Voter pour un changement de leaders; (Les émeutes, rébellions et révolutions ne sont pas des formes de protestation pacifique).
 - Mettez l’accent sur le VOTE en tant qu’une des nombreuses formes de participation démocratique permettant d’exprimer une opinion et d’amorcer des changements, à la maison, en classe ou en société.
 - Les élèves sont également invités à apporter le tableau à la maison et à interroger les membres de leur famille sur les façons dont ils ont protesté par le passé. Présentez cette information en classe.
2. En groupes, demandez aux élèves de chercher les définitions des termes suivants pour préparer les prochaines leçons : admissibilité au vote, suffrage, suffragette, projet de loi, loi, adopter une loi. Créez un tableau pour afficher ces définitions.

Acquisition : Quelles stratégies facilitent l’apprentissage des groupes et des élèves?

1. Simulation avec l’ensemble de la classe : Le parcours vers le vote démocratique au Canada
- Il est à noter que l’obtention du droit de voter n’a pas toujours été démocratique, de la façon dont on l’entend aujourd’hui (soit un processus faisant appel à l’ENSEMBLE des citoyens). Ce droit n’était accordé qu’à certains groupes. Les femmes, les groupes ethniques et les personnes qui n’étaient pas propriétaires (ou les plus pauvres de la société) ont été exclus du vote à différentes époques de notre histoire et à différents paliers de gouvernement.
 - Vos élèves représentant la « société », organisez une simulation portant le titre Le parcours vers le vote démocratique au Canada (BLM 2A).
 - Disposez les chaises en cercle. Cela permet aux élèves de se voir au cours de la simulation.
 - Chaque élève doit sélectionner au hasard trois cartes « d’identité citoyenne » qui indique : son lieu de résidence, son sexe et ses origines raciales (BLM 2B). Augmentez ou diminuez le nombre de cartes (20 cartes sont fournies dans la ressource) afin de maintenir les proportions suivantes au sein de la classe : 10 provinces et 2 territoires, et autant de femmes que d’hommes, si possible.

- Dessinez une échelle chronologique au tableau, partant de 1800 jusqu'à aujourd'hui, avec une flèche s'étirant dans les deux directions et représentant le passé et l'avenir. Inscrivez « Obtient le droit de voter » et « Perd le droit de voter » sous l'échelle. On peut également procéder en mode virtuel, avec un document Word et un écran partagé pour suivre ceux qui ont obtenu et perdu le droit de voter.
- Au fur et à mesure que l'enseignant ou l'élève lit le scénario, on se déplace sur l'échelle chronologique et on fait une marque au-dessus de l'échelle lorsqu'un groupe est admissible au vote, et sous l'échelle lorsqu'un groupe n'y est plus admissible.
- Le fait de se tenir debout indique que votre voix et votre vote comptent. Dans un contexte virtuel, demandez aux élèves de faire basculer leur caméra en mode ouvert et fermé.
- Après la simulation, demandez à tous les élèves de se rasseoir (ou de rallumer leur caméra). Affichez ces questions au tableau. Donnez aux élèves quelques minutes pour y réfléchir. Faites circuler un bâton de parole et donnez à chaque élève la possibilité de répondre à l'une des questions suivantes (vous pouvez afficher ces questions dans la section clavardage et demander aux élèves d'y répondre) :
 - Qu'avez-vous observé sur l'histoire du vote dans notre pays?
 - Qu'est-ce qui vous a surpris?
 - Selon vous, quels sont les facteurs qui ont eu pour effet d'exclure des citoyens du suffrage ou de leur accorder le droit de voter?
 - Comment vous êtes-vous senti pendant la simulation lorsqu'on vous a accordé le droit de voter ou lorsque ce droit vous a été retiré?
 - Comment vous êtes-vous senti lorsque vous avez constaté que d'autres citoyens vivaient une expérience différente de la vôtre?
- Demandez à chaque élève de rédiger une carte de conclusion décrivant comment ils se sentent et ce qu'ils ont appris pendant la simulation.

2. S'engager pour le vote : Activité des quatre coins

- Chacun des groupes qui a réclamé le droit de voter a dû faire preuve de déterminer et poser des gestes concrets afin de changer les mentalités au sein de la société, et par conséquent, des dirigeants.
- Voici quatre actions différentes menées dans le cadre du parcours vers le vote des femmes :

- Marche de protestation internationale
 - Dépôt de projets de loi en faveur du vote des femmes aux assemblées législatives provinciales.
 - Le Conseil international des femmes adopte une résolution selon laquelle chaque pays doté d'une démocratie représentative doit accorder le droit de vote aux femmes.
 - Organiser des « parodies » d'assemblées, où des activistes échangent les rôles et prétendent que ce sont les hommes qui veulent obtenir le droit de voter.
- Inscrivez chacune de ces actions : Marche de protestation internationale, Dépôt de projets de loi, Résolution internationale, Parodies d'assemblées sur de grandes feuilles de papier distinctes et affichez-les à chaque coin de la classe. Vous pouvez également procéder par ateliers.
 - Posez la question suivante à vos élèves : Selon vous, quelle serait la mesure la plus efficace pour accorder le droit de vote aux femmes?
 - Les élèves se rendent dans le coin (ou rejoignent leur atelier) représentant l'action qu'ils jugent la plus efficace. Ils discutent ensuite des raisons pour lesquelles ils considèrent cette action comme la plus efficace.
 - Chaque groupe expose ses motifs au reste de la classe.
 - Après les présentations, révélez les dates et les résultats de chaque action (BLM 3).
 - Soulignez que *toutes* les actions ont joué un rôle, mais que ce sont les parodies d'assemblées qui ont changé l'opinion des hommes et les ont encouragés à voter pour le gouvernement provincial qui a adopté la première loi accordant le droit de vote aux femmes, non seulement dans tout le Canada, mais dans tout l'Empire britannique. Les femmes du Manitoba obtinrent officiellement le droit de voter le 28 janvier 1915.

3. Pas de vote pour les hommes! L'humour comme agent de changement

- Regardez la vidéo *Parcelles d'histoire* « Pas de vote pour les hommes! » en classe. Sinon, distribuez des copies papier ou numérique de l'article « Pas de vote pour les hommes! » du numéro de *Kayak : Navigue dans l'histoire du Canada* sur les Grandes canadiennes.
- Présentez le contexte des suffragettes en revoyant les quatre dates importantes de l'activité précédente.

- Demandez aux élèves de lire le texte et de souligner ce qu'ils ont observé sur cette parodie de débat.
- Procédez à une seconde lecture, plus attentive, dans le cadre d'un « théâtre des lecteurs ».
 - Demandez à des élèves de « lire » les rôles de Nellie McClung, Frances Graham (journaliste du domaine agricole), Genevieve Lipsett-Skinner (journaliste du domaine politique) et Rodmond Robbin (première ministre provinciale), alors que les autres écoutent et suivent la lecture. Il y a également trois petits rôles pour des garçons. La classe peut jouer le rôle du public qui participe au débat, en riant, en applaudissant, en frappant des mains ou en exprimant son désaccord. Répétez l'expérience si elle se révèle amusante et favorise les échanges.
- Pour voir une autre représentation de cette parodie d'assemblée, regardez [la Minute du patrimoine de Nellie McClung](#) incarnant le rôle du premier ministre du Manitoba.
- Faites participer vos élèves à une discussion de groupe :
 - Discutez de leur réaction à cette parodie.
 - En quoi cette parodie a-t-elle changé la perception du public à l'égard de la capacité et de l'aptitude des femmes à voter?
 - Dans quel autre domaine a-t-on recours à l'humour comme moyen de communication et de protestation efficace? (Exemple : L'émission de la CBC, *This hour has 22 minutes* ou Infoman à la SRC fait appel à l'humour pour soulever des problèmes d'ordre social et les dénoncer).

Mise en application : Comment les élèves exercent-ils leur compréhension?

1. Pas de vote pour les hommes : Continuité ou changement?

- À l'aide des citations tirées de la vidéo ou de la bande dessinée, demandez aux élèves d'examiner ce que cette parodie révèle sur l'égalité politique et sur ce que la société pensait des femmes. (BLM 4)
- En petits groupes de 3 à 4 élèves, ces derniers réfléchiront à leur propre expérience et s'inspireront de l'actualité pour déterminer si les comportements manifestés sont une preuve de continuité ou de changement quant à l'attitude de la société à l'égard des femmes.
- Les groupes peuvent sélectionner la catégorie qui a le plus ou le moins évolué, et présenter leurs résultats à la classe.

Matériel/ressources :

- Copies de l'article « Pas de vote pour les hommes! » du numéro de *Kayak* : *Navigue dans l'histoire du Canada* sur les Grandes canadiennes
- Copies imprimées du BLM 1 : Actions pour amorcer un changement (1 par élève).
- Papier graphique pour élaborer le tableau des définitions
- Copies imprimées du BLM 2A : Simulation du parcours vers le vote démocratique au Canada (1 par lecteur).
- Copies imprimées du BLM 2B : Carte d'identité citoyenne, découpées et classées en 3 piles. Vingt cartes sont fournies. Ajuster en fonction du nombre d'élèves.
- Tableau noir ou une autre plateforme numérique pour dessiner l'échelle chronologique
- Copies imprimées du BLM 3 : Quatre coins.
- Copies imprimées du BLM 4 : « Pas de vote pour les hommes » Continuité ou changement (1 par groupe ou 1 par élève).
- Accès Internet

Références :

- « [Le droit de vote de femmes au Canada guide pédagogique](#) » Historica Canada
- « [Nellie McClung](#) » L'Encyclopédie canadienne
- « [Droit de vote des Noirs au Canada](#) » L'Encyclopédie canadienne
- « [Droit de vote des femmes au Canada](#) » L'Encyclopédie canadienne
- « [Clan System](#) » Haudenosaunee Confederacy
- « [Marginalization of Aboriginal Women](#) » Indigenous Foundations

Pour en faire plus :

- Les élèves peuvent recourir au tableau de la continuité ou du changement pour rédiger un texte convaincant visant à répondre à la question suivante : « En ce qui a trait à l'égalité des femmes, depuis les 100 dernières années, quels sont les aspects où l'on observe la plus grande continuité ou les plus grands changements? »
- Choisissez un enjeu d'actualité sur l'égalité au sein de notre société. Définissez cet enjeu. Concevez une campagne de protestation qui fait appel à l'humour pour transmettre votre message.

BLM #1

**Vous voulez apporter des changements?
Quelles actions pouvez-vous entreprendre?**

Lieu	Actions à entreprendre	Exemples
À la maison		
À l'école		
En société		

BLM 2A

Simulation : Le parcours vers le vote démocratique au Canada

Tout le monde debout. Vous représentez les femmes et les hommes des communautés autochtones qui ont une même voix au chapitre lors de la prise de décisions importantes. Vous représentez le Canada avant la colonisation.

Le Canada, au début de la colonie. Vous représentez une population différente. Les hommes et certaines femmes propriétaires peuvent voter dans les colonies britanniques (aujourd'hui le Canada). Ils et elles ne représentent pas un grand pourcentage de la population. Vous devez maintenant choisir votre « identité citoyenne ».

Le 1er août 1834, une loi interdisant l'esclavage dans toutes les colonies britanniques entre en vigueur. Les hommes noirs ont maintenant le droit de voter, mais pas les femmes, en raison de leur sexe. Veuillez vous asseoir si vous êtes une femme d'origine africaine.

Également, jusqu'en 1920, la plupart des colonies ou des provinces n'autorisaient à voter que les personnes qui étaient propriétaires ou qui touchaient un revenu imposable. Si vous étiez pauvre ou ouvrier, ou si vous apparteniez à un autre groupe ethnique, comme les Asiatiques ou les Autochtones, vous n'étiez pas admissible au vote : ceux qui correspondent à cette description doivent s'asseoir.

Nous sommes en 1851. Les femmes sont officiellement exclues de toutes les élections législatives en Amérique du Nord britannique. Toutes les femmes doivent s'asseoir.

Nous sommes en 1857. Les hommes des Premières Nations peuvent abandonner leur statut en échange du droit de voter. Peu le feront. Les Métis ne font face à aucune interdiction, mais les Inuits ne peuvent pas voter parce que les territoires qu'ils occupent ne sont pas sous le contrôle politique de la Grande-Bretagne.

Nous sommes en 1885 et le gouvernement adopte l'Acte du cens électoral. Tous les membres des Premières Nations (hommes) peuvent voter lors des élections fédérales, qu'ils aient abandonné leur statut ou non. Après la Rébellion du Nord-Ouest, la loi est modifiée pour exclure ceux qui résident aujourd'hui en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Si vous êtes un homme, autochtone, provenant de ces provinces, veuillez vous asseoir.

En 1898, le gouvernement recule et revient aux règles en vigueur avant l'adoption de l'Acte du cens électoral (signifiant que vous devez abandonner votre droit de voter).

Cependant, les femmes, des hommes et des organisations protestent de diverses façons pour obtenir le droit de voter. (Les citoyens assis ont 15 secondes pour lancer des slogans sur le droit de vote).

Enfin, le 28 janvier 1916, les femmes du Manitoba obtiennent le droit de voter aux élections provinciales (les femmes du Manitoba peuvent se lever).

L'année suivante, d'autres provinces emboîtent le pas (les femmes des autres provinces se lèvent à chaque mention).

Saskatchewan le 14 mars 1916

Alberta le 19 avril 1916

Colombie-Britannique le 5 avril 1917

Ontario le 12 avril 1917

Nouvelle-Écosse le 26 avril 1918.

Cependant, en ce qui concerne le vote au niveau NATIONAL ou FÉDÉRAL, les femmes en sont encore exclues. Toutes les femmes doivent s'asseoir. Les hommes d'origine européenne et africaine conservent le droit de voter, à tous les paliers.

Enfin, le 20 septembre 1917 (pendant la Première Guerre mondiale), la Loi des élections en temps de guerre accorde le droit de vote au niveau fédéral aux femmes des Forces armées et aux femmes parentes d'hommes qui font partie de l'armée. Est-ce que la moitié des femmes pourraient se lever? MAIS si vous êtes citoyen d'un pays avec lequel le Canada est en guerre (Allemagne, Hongrie, Bosnie et Herzégovine, Croatie, République Tchèque, Italie, Monténégro, Pologne), veuillez vous asseoir. Également, vous perdez votre droit de vote si vous êtes opposé à la guerre et si vous êtes un objecteur de conscience. Veuillez vous asseoir.

Aujourd'hui, le 24 mai 1918, les femmes canadiennes obtiennent le droit de voter aux élections fédérales. Veuillez vous lever si vous êtes une femme, mais rester assise si vous êtes exclue en raison de vos origines raciales ou si vous êtes Autochtone. Ainsi, si vous êtes d'origine asiatique, africaine ou autochtone, vous n'avez pas le droit de voter : homme ou femme. Veuillez vous asseoir ou demeurer assises.

Les citoyens assis qui veulent voter ont un peu d'espoir et ont 15 secondes pour lancer des slogans.

Comme vous pouvez le constater, il demeure certains groupes racialisés et certains endroits où les femmes ne sont pas autorisées à voter à l'échelle provinciale. Mais des changements s'amorcent lentement.

Le 17 avril 1919, les femmes du Nouveau-Brunswick obtiennent le droit de voter. Veuillez vous lever.

Le 20 mai 1919, les femmes du Yukon obtiennent le droit de voter. Veuillez vous lever.

Aujourd'hui, le 1er juillet 1920. La Loi des élections fédérales est adoptée. Cela signifie que si vous n'étiez PAS autorisé à voter au niveau fédéral pendant la guerre, vous pouvez maintenant le faire, sauf si vous êtes exclu en raison de votre race. Veuillez vous lever.

Tout au long des années 1920, des lois sont adoptées et modifiées pour donner aux hommes autochtones le droit de voter, peu importe leur statut. Il va sans dire que la confusion règne. Cependant, les communautés des Premières Nations, métisses et inuites ne sont pas représentées au sein de la démocratie canadienne. Asseyez-vous si vous êtes un citoyen autochtone qui est encore debout. Les autres devront rester assis plus longtemps.

Le 3 mai 1922, les femmes de l'Î.-P.-É. obtiennent le droit de voter. Veuillez vous lever.

Le 3 avril 1925, les femmes de Terre-Neuve et Labrador obtiennent le droit de voter dans leur colonie. N'oubliez pas, la colonie se joindra à la Confédération en 1949 seulement. Veuillez vous lever.

En 1947, la Loi sur la citoyenneté accorde le droit de voter, à tous les paliers de gouvernement, aux Canadiens d'origine chinoise et de l'Asie du Sud, hommes et femmes, mais pas aux Autochtones et aux Japonais. Veuillez vous lever ou demeurer assis.

En 1948, la Déclaration sur les droits de l'homme des Nations Unies, notamment son article 21, instaure le principe de « suffrage universel égal ». En réaction, la Loi sur les élections est révisée et stipule que TOUS les Canadiens, peu importe leur race ou leur sexe, peuvent voter, sauf les Autochtones.

Le 12 juin 1951, les femmes des Territoires du Nord-Ouest obtiennent le droit de voter. Veuillez vous lever.

Enfin, le 1^{er} juillet 1960, les Autochtones obtiennent le droit de voter au niveau fédéral, mais demeurent exclus par certaines provinces jusqu'en 1969.

Le 17 avril 1982, la Charte canadienne des droits et libertés garantit les droits de tous les citoyens canadiens. Le droit de voter constitue l'un de ces droits.

Et enfin, en _____ (l'année où vos élèves atteindront l'âge de 18 ans et seront autorisés à voter) VOUS pourrez exprimer votre suffrage!

BLM 2B

Simulation : Cartes d'identité citoyenne

Chaque élève choisit au hasard 1 carte d'identité citoyenne qui comprend les données suivantes : lieu, sexe, origines ethniques. Créé pour une classe de 20 élèves.

Ajuster au besoin.

Sexe : Femme	Sexe : Homme
Sexe : Femme	Sexe : Homme
Sexe : Femme	Sexe : Homme
Sexe : Femme	Sexe : Homme
Sexe : Femme	Sexe : Homme
Sexe : Femme	Sexe : Homme
Sexe : Femme	Sexe : Homme
Sexe : Femme	Sexe : Homme
Sexe : Femme	Sexe : Homme
Sexe : Femme	Sexe : Homme
Sexe : Femme	Sexe : Homme

Lieu : Colombie-Britannique	Lieu : Ontario
Lieu : Colombie-Britannique	Lieu : Québec
Lieu : Alberta	Lieu : Québec
Lieu : Alberta	Lieu : Nouveau-Brunswick
Lieu : Saskatchewan	Lieu : Nouveau-Brunswick
Lieu : Saskatchewan	Lieu : Nouvelle-Écosse
Lieu : Manitoba	Lieu : Nouvelle-Écosse
Lieu : Manitoba	Lieu : Île-du-Prince-Édouard
Lieu : Ontario	Lieu : Terre-Neuve et Labrador
Lieu : Ontario	Lieu : Yukon et Territoires du Nord-Ouest

Groupe ethnique : Autochtone	Groupe ethnique : Origines européennes
Groupe ethnique : Autochtone	Groupe ethnique : Origines européennes
Groupe ethnique : Autochtone	Groupe ethnique : Origines européennes
Groupe ethnique : Autochtone (ancien combattant)	Groupe ethnique : Origines européennes
Groupe ethnique : Origines africaines	Groupe ethnique : Origines européennes
Groupe ethnique : Origines africaines	Groupe ethnique : Origines européennes
Groupe ethnique : Origines africaines	Groupe ethnique : Origines européennes
Groupe ethnique : Origines asiatiques	Groupe ethnique : Origines européennes
Groupe ethnique : Origines asiatiques	Groupe ethnique : Origines européennes
Groupe ethnique : Origines asiatiques	Groupe ethnique : Origines européennes

BLM 3

Activité des quatre coins

<p>Marche de protestation 3 mars 1913, Washington, D.C.</p> <p>Une délégation canadienne se joint à une manifestation internationale sur le suffrage composée de 5 000 personnes à Washington D.C. Les hommes, qui sont témoins de la manifestation, harcèlent les manifestants. La marche est également ségréguée, les manifestants noirs doivent demeurer à l'arrière.</p>	<p>Dépôt de projets de loi pour le vote des femmes aux assemblées législatives provinciales</p> <p>De nombreux exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">• 1885 : Le député libéral John Waters introduit la première proposition en ce sens à l'Assemblée législative de l'Ontario. Il le fera chaque année pendant les huit années suivantes.• 1892-1897 : L'Union chrétienne des femmes pour la tempérance de la Nouvelle-Écosse soutient 6 projets de loi et 34 pétitions, qui ne seront pas retenus.
<p>Résolution internationale 1909, Toronto, Ontario</p> <p>Le Conseil international des femmes adopte une résolution selon laquelle chaque pays dirigé par une démocratie représentative doit accorder le droit de vote aux femmes.</p>	<p>Parodies d'assemblées 28 janvier 1914, Winnipeg, Manitoba</p> <p>Des activistes échangent les rôles des hommes et des femmes, en prétendant avec humour que ce sont les hommes qui souhaitent voter. L'événement est repris plusieurs fois et contribue à changer les mentalités. Le public votera pour un gouvernement qui modifiera la loi en ce sens.</p>

BLM #4**« Pas de vote pour les hommes » Continuité ou changement?**

Texte de la parodie de débat	Qu'est-ce que ce débat révèle sur les attitudes de la société à l'égard des femmes en 1914? (N'oubliez pas que les femmes jouent le rôle des hommes dans cette parodie)	Observe-t-on une CONTINUITÉ ou un CHANGEMENT quant à cette attitude à l'égard des femmes, depuis les 100 dernières années? Étaye votre réponse en vous inspirant de votre propre expérience, de vos observations ou d'événements de l'actualité.
<i>« J'invite la représentante de la société pour la prevention de la laideur à parler. »</i>		
<i>« Les hommes sont mal traités et ils ont besoin d'aide dans leur travail. Nouse proposons donc des appareils pour leur faciliter la tâche. » « Chère dame, si les hommes travaillent moins. Ils vont s'instruire... »</i>		

Texte de la parodie de débat	Qu'est-ce que ce débat révèle sur les attitudes de la société à l'égard des femmes en 1914? (N'oubliez pas que les femmes jouent le rôle des hommes dans cette parodie)	Observe-t-on une CONTINUITÉ ou un CHANGEMENT quant à cette attitude à l'égard des femmes, depuis les 100 dernières années? Étaye votre réponse en vous inspirant de votre propre expérience, de vos observations ou d'événements de l'actualité.
« <i>Quel plaisir de vous avoir parmi nous, Messieurs. Votre apparence est splendide. Vous avez tous fière allure !</i> »		
« <i>Pourquoi vous intéresser aux questions politiques compliquées...plutôt que de vous occuper de votre famille?</i> »		
« <i>Pour moi, toute société capable de produire des spécimens masculins aussi magnifiques me convient parfaitement. Et si ça me convient, ça convient à tous ! Il ne faut pas changer ce genre de système !</i> »		